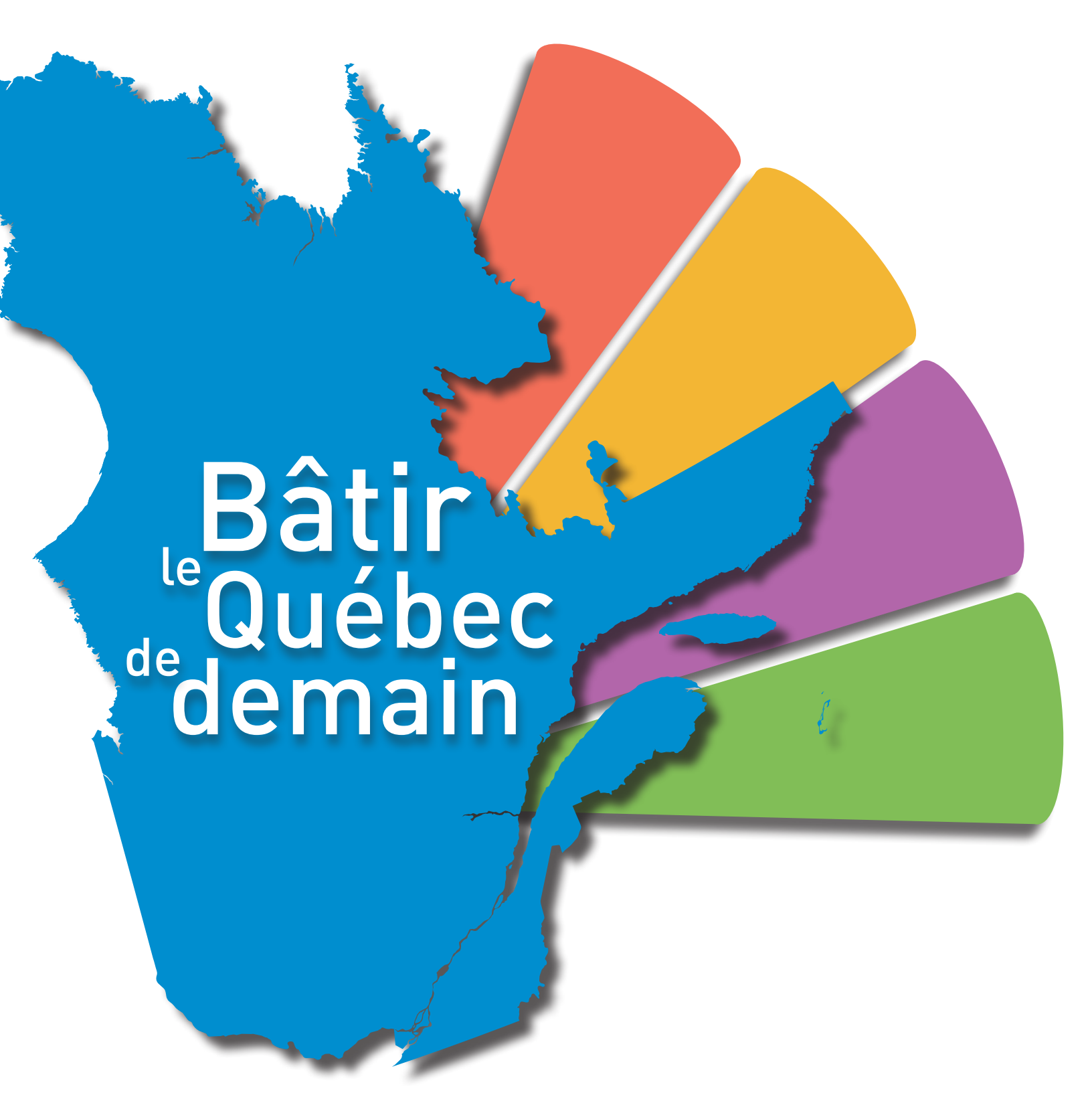




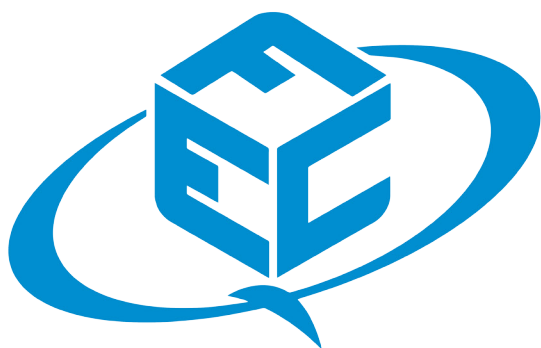
# Bâtir le Québec de demain



Fédération étudiante  
collégiale du Québec  
*Unis par la force d'une voix*

La communauté  
étudiante collégiale  
prend sa place

Plateforme de revendications,  
Élections provinciales 2018



# Fédération étudiante collégiale du Québec

*Unis par la force d'une voix*

## Fédération étudiante collégiale du Québec | FECQ

La Fédération étudiante collégiale du Québec est une organisation qui représente plus de 70 000 membres, répartis dans 26 cégeps à travers le territoire québécois. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les conditions de vie de la population collégienne. La qualité de l'enseignement dans les cégeps, l'accessibilité géographique et financière aux études et la place des jeunes dans la société québécoise sont les orientations qui guident l'ensemble du travail de la Fédération depuis plus de 25 ans. Pour la FECQ, tous devraient avoir accès à un système d'éducation accessible et de qualité.

### La voix de la population étudiante québécoise au niveau national

La FECQ, à travers ses actions, souhaite porter sur la scène publique les préoccupations de la jeunesse québécoise. Dans ses activités militantes et politiques, la Fédération est fière de livrer l'opinion de la population étudiante collégiale partout à travers la province. Présente aux tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), elle est la mieux placée pour créer de multiples partenariats, bénéfiques autant pour la communauté étudiante que pour les différentes instances du ministère ou du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques provinciaux et fédéraux, tout en demeurant non partisane. Elle se fait un devoir de rapprocher la sphère politique de l'effectif étudiant, par un travail de vulgarisation constant de l'actualité politique à la communauté collégienne. Désormais un acteur incontournable en éducation, la Fédération se fait également un plaisir de travailler avec les organisations syndicales, les organismes communautaires et les autres acteurs de la communauté collégiale. Proactive, elle intervient dans l'espace public de façon constructive, toujours dans l'optique d'améliorer le réseau collégial dans lequel ses membres évoluent.

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------|-----------|
| Résumé .....                                              | 3         |
| Introduction .....                                        | 4         |
| <b>Condition étudiante</b> .....                          | <b>5</b>  |
| Services aux étudiants .....                              | 5         |
| Santé psychologique .....                                 | 6         |
| Aide financière aux étudiants .....                       | 7         |
| Compensation financière et condition des stagiaires ..... | 8         |
| Condition de vie et d'études des autochtones .....        | 9         |
| Rôle des associations étudiantes .....                    | 10        |
| Logement étudiant .....                                   | 11        |
| <b>Enseignement collégial</b> .....                       | <b>12</b> |
| Financement des cégeps .....                              | 12        |
| Formation générale .....                                  | 13        |
| Recherche au collégial .....                              | 14        |
| Formation à distance .....                                | 15        |
| Carte des programmes .....                                | 16        |
| Conseil des collèges du Québec .....                      | 17        |
| <b>Démocratie et société</b> .....                        | <b>18</b> |
| Lutte aux violences à caractère sexuel .....              | 18        |
| Réforme du mode de scrutin .....                          | 19        |
| Légalisation du cannabis .....                            | 19        |
| <b>Environnement et économie</b> .....                    | <b>20</b> |
| Transport .....                                           | 20        |
| Développement durable et environnement .....              | 21        |
| Économie sociale .....                                    | 21        |
| Revenu minimum garanti .....                              | 22        |
| Salaire minimum .....                                     | 22        |
| Paradis fiscaux .....                                     | 23        |
| <b>Conclusion</b> .....                                   | <b>23</b> |
| Résumé des revendications .....                           | 24        |

# RÉSUMÉ

Pour la Fédération étudiante collégiale du Québec, les élections générales provinciales sont très importantes. En effet, c'est un moment propice pour la FECQ pour mettre de l'avant ses revendications les plus porteuses pour le Québec et son réseau d'enseignement supérieur. Cette plateforme découle d'une longue démarche menée par l'exécutif national de la Fédération, qui s'est faite un devoir de parcourir les cégeps du Québec afin de rencontrer la communauté étudiante, et d'ainsi dresser des priorités fidèles aux désirs de ses membres.

Cette année, les priorités que la FECQ a présentées aux différentes formations politiques s'inscrivent à l'intérieur de quatre grands axes, pour un total de 32 revendications. Les axes se déclinent de la manière suivante :

1. Condition étudiante
2. Enseignement collégial
3. Démocratie et Société
4. Environnement et Économie

La FECQ souhaite donc partager aux partis politiques ses enjeux multiples, qui vont au-delà des murs des cégeps. Bien que nombreux, les membres de la Fédération dégagent six revendications prioritaires à l'intérieur de cette plateforme, soit :

- L'amélioration des conditions et la compensation financière des stagiaires;
- L'amélioration de la santé psychologique de la communauté étudiante;
- La réforme de la formule de financement des cégeps, accompagnée d'un réinvestissement massif pour les cégeps;
- La lutte et la prévention aux violences à caractère sexuel;
- La bonification du programme d'aide financière aux études;
- La valorisation du développement durable.

Ces revendications sont porteuses d'espoir pour les cégépiens et cégépiennes qui souhaitent ardemment être partie intégrante du discours des partis politiques en étant écoutés et considérés dans ce contexte électoral.

Le Québec peut être fier des réussites de ses cégeps, qui ont fêté leurs 50 ans en 2017, mais aussi de la population étudiante qui, se renouvelant année après année, porte et valorise des projets de société structurants pour l'avenir de notre province. C'est donc ainsi que la communauté étudiante collégiale prend sa place, et bâtit le Québec de demain.



# INTRODUCTION

À l'aube des prochaines élections générales provinciales, moment crucial pour l'ensemble du Québec et de sa jeunesse, la FECQ s'investit dans le débat public sous le thème Bâtir le Québec de demain : La communauté étudiante collégiale prend sa place. Ce désir de participer au développement de notre nation se matérialise dans les souhaits que nous émettons à l'intérieur de ce document. Ces propositions pour le Québec de demain, nous les soumettons aux partis politiques provinciaux qui, par la place qu'ils occupent au sein de l'Assemblée nationale, pourront concrétiser les souhaits de milliers d'étudiants et d'étudiantes collégiaux.

La jeunesse québécoise aspire à des projets de société porteurs d'avenir qui sauront transformer positivement le Québec. Les mesures d'austérité doivent appartenir au passé, et céder leur place à des investissements majeurs dans le réseau des cégeps, comme en enseignement supérieur. Investir en éducation, c'est investir dans l'avenir du Québec. Cela semble si logique, mais nous nous heurtons encore à des gens qui pensent autrement. Nous avons soif d'un réseau revitalisé, valorisé, et qui répond aux besoins et aux attentes de sa communauté étudiante. Les élections provinciales sont un moment opportun pour mettre le cap vers un Québec novateur qui se tient debout, un Québec qui croit en sa jeunesse et en ses cégeps.

La FECQ s'est préparée adéquatement pour que nos enjeux soient entendus dans l'espace public et par les formations politiques. Afin de bien cibler lesdits enjeux, une tournée de concertation a été organisée. Nous sommes allés à la rencontre de la communauté étudiante et des intervenants des cégeps à travers la province. Grâce à cette tournée, l'exécutif national a pu enrichir son discours sur des sujets tels que les stages, la formation générale, les services aux étudiants ou encore la satisfaction générale face au milieu d'études.

Par notre tournée, nos rencontres et nos lectures, nous sommes à même de poser les bases de notre plateforme de revendications pour les élections générales provinciales de 2018. À l'intérieur des quatre grands axes précédemment dégagés, vous retrouverez plusieurs enjeux cruciaux qui sont chers à nos membres. De la question de la compensation financière des stagiaires à la réforme du mode de scrutin, en passant par le salaire minimum à 15\$/h, la FECQ s'affirme dans ses positions. En effet, notre discours va au-delà de l'enceinte des cégeps, car nos membres voient grand pour le Québec et aspirent à le transformer pour une meilleure justice et équité sociale. Le Québec de demain, nous le voyons plus démocratique, plus vert, plus innovant et plus équitable.

Et vous comment le voyez-vous? Prendrez-vous parti pour la communauté étudiante?

Nous vous invitons alors à parcourir les prochaines pages pour connaître nos propositions.



# CONDITION ÉTUDIANTE

## SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Les services à la communauté étudiante font partie des éléments les plus fondamentaux au bon fonctionnement du réseau collégial et de l'épanouissement de ses membres. On parle ici, entre autres, des services psychosociaux, d'infirmier, de bibliothèque, des services à la vie étudiante, des centres d'aide, des conseillers en orientations, et d'autres. L'offre de services aux étudiants est structurante pour un cégep, car elle met de l'avant la vie sur le campus et le soutien à la réussite scolaire. Pourtant, ils figurent parmi les postes budgétaires ayant le plus écopé durant les quatre dernières années, particulièrement entre 2014 et 2016, où les coupures étaient considérables. Il est difficile ici de blâmer les directions collégiales, car elles n'avaient tout simplement pas la marge de manœuvre financière pour maintenir les services. Les compressions subies dans le réseau collégial, établies à plus de 149 millions de dollars entre 2010 et 2015 (Fédération étudiante collégiale du Québec, 16 juin 2015), ont eu un effet désastreux sur les ressources psychosociales et les autres services dans le réseau. De plus, la recherche sur le financement des cégeps, commandée par la FECQ et réalisée par l'IREC, constatait que les plus petits cégeps, et surtout ceux en baisse d'effectifs, étaient davantage affectés par ces compressions. À travers une demande de réinvestissement massif dans le réseau pour le budget 2018, de l'ordre de plus de 176 millions de dollars, la FECQ veut également concentrer une partie de ce réinvestissement dans les services à la communauté étudiante. Il importe de cibler les services les plus affectés et de les refinancer d'une manière intelligente. Il importe surtout de s'assurer que le financement pour les services à la communauté étudiante soit pérenne, et c'est ce que la révision de la formule de financement des cégeps doit établir. En effet, la révision du modèle de financement des cégeps est l'occasion de mettre en application ces vœux. Le prochain gouvernement du Québec ne devra pas ignorer les travaux déjà entrepris en ce sens, mais plutôt s'en inspirer pour mener les réformes nécessaires. Des ressources accrues doivent être au rendez-vous pour soutenir les services adaptés et les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap, les programmes de tutorat, les centres d'aide, les services d'orientation, les services de santé, les services à la vie étudiante, les services de conciliation travail-famille-études ou encore les services psychosociaux. La communauté étudiante ne doit plus avoir à subir des mesures d'austérité, un réinvestissement dans le réseau est nécessaire et il doit consolider les services aux étudiants.

### Revendication 1

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec investisse massivement dans les services aux étudiants des cégeps afin de les soutenir et de les développer.*

### Revendication 2

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec rende pérenne le financement des services aux étudiants à travers la révision de la formule de répartition des allocations financières des cégeps.*



## SANTÉ PSYCHOLOGIQUE



La santé mentale dans les campus collégiaux est un sujet extrêmement important, qui mérite d'avoir une attention particulière pour le prochain gouvernement. La charge de travail, les exigences, le jugement des pairs et l'anxiété de performance ne disparaissent pas lorsque l'étudiant quitte le secondaire pour entrer au cégep; au contraire, ils tendent à s'exacerber au fil des études postsecondaires. Par exemple, selon les données du Sondage provincial des étudiants de cégeps, un étudiant sur deux aurait eu de la difficulté à gérer son stress au cours de l'année précédente, proportion qui augmente selon les profils étudiants. De plus, 12,1 % des étudiants auraient quant à eux éprouvé des difficultés à résoudre des problèmes d'ordre psychosocial. Selon une étude menée dans huit cégeps en 2016, 35,1 % des collégiens souffriraient d'anxiété de façon régulière (La Presse, édition du 11 janvier 2016). Ces statistiques ne sont qu'un fragment des obstacles rencontrés par les étudiants du point de vue psychologique. Cette situation est tout simplement intolérable. Avec le temps, les préjugés face à la santé mentale commencent à tomber, et les besoins commencent à grandir. Les coupes budgétaires des dernières années n'ont certes pas aidé les cégeps à adapter leurs ressources aux besoins qui sont criants. Les services psychosociaux, comme le révélait une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine sur les effets de l'austérité dans les cégeps, ont été grandement affectés dans les dernières années et doivent désormais répondre à ces besoins; des mesures doivent être mises en place pour assurer le bien-être des étudiants, comme elles ont été prises dans le cas de la lutte aux violences à caractère sexuel. Un simple réinvestissement dans les ressources psychosociales n'est pas suffisant ici, car certaines sources d'anxiété sont causées directement par le milieu qu'est le réseau collégial. Il ne faut pas oublier que, sur beaucoup d'aspects, le réseau reste avant tout un milieu où la performance académique et la réussite dominant, ce qui amène une quantité de stress importante à la communauté étudiante. Il est également temps de faire de la sensibilisation sur cet enjeu, encore aujourd'hui trop tabou et toujours considéré par plusieurs comme négligeable. Il serait plus que pertinent de développer un plan national de sensibilisation à la santé mentale et de lutte contre l'anxiété et la détresse psychologique sur les campus collégiaux. Le prochain gouvernement doit donc jouer un rôle stratégique en réunissant les acteurs du réseau collégial autour de cet enjeu et leur donner les moyens d'agir en conséquence.

### Revendication 3

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette en place un plan national de sensibilisation à la santé mentale et de lutte contre l'anxiété et la détresse psychologique sur les campus collégiaux en y dédiant les ressources financières nécessaires.*



## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES



Au cœur des luttes historiques du mouvement étudiant se retrouve nécessairement le programme d'aide financière aux études (AFE). Ce programme, d'une grande importance pour la communauté étudiante et le Québec, a su permettre à des centaines de milliers d'étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur à travers les années. Un rapport descriptif de la population étudiante collégiale<sup>1</sup> indiquait que les prêts et bourses représentent une source très importante de financement pour 23,4% des étudiants, et cela est encore plus vrai chez les étudiants plus âgés. Toujours selon ce rapport, l'absence de prêts et bourses est une raison d'inquiétudes financières notable chez 37,2% des étudiants. Ce programme public québécois est très largement utilisé, un rapport du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur<sup>2</sup> chiffrait le taux de participation au programme à 24% à la formation collégiale; c'est dire qu'un étudiant sur quatre est bénéficiaire des prêts et bourses.

Bien qu'essentielle au développement du Québec, l'aide financière aux études n'a pas toujours été priorisée par les gouvernements au fil des ans. En effet, un mémoire de la Coalition régionale étudiante de Montréal, déposé en 2014 dans le cadre de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise<sup>3</sup>, faisait état d'un manque à gagner important dans l'enveloppe budgétaire de l'AFE, dû à l'absence d'indexation durant quelques années des dépenses admises, soient les frais de subsistance. Ce rattrapage se chiffre à 127,4 millions de dollars (M\$). Dans cette lignée, le réinvestissement de 80 M\$ en 2017 conséquemment à l'abolition du crédit d'impôt fédéral pour les livres et manuels, où 68,9 M\$ ont été dédiés à l'augmentation des frais de subsistance<sup>4</sup>, vient seulement pallier partiellement le manque à gagner en AFE. Un effort substantiel reste donc à accomplir de la part du Gouvernement du Québec.

De plus, un problème réside également dans les taux d'intérêt payés par les diplômés dans le remboursement de leurs dettes d'études. En effet, une recherche de la FECQ en collaboration avec l'Union étudiante du Québec<sup>5</sup> faisait mention que les taux d'intérêt payés en AFE payés par le gouvernement durant les études de l'étudiant étaient moins élevés que ceux payés par l'étudiant à la suite de ses études, alors que les produits financiers ont le même risque et la même durée. Cela veut donc dire que les taux d'intérêts devraient être les mêmes. La réciprocité du risque s'explique par le fait que le gouvernement garantit le prêt de l'étudiant, et qu'en cas d'insolvabilité, le gouvernement assume la facture. Il ne faut toutefois pas se leurrer, l'étudiant finira par rembourser sa dette au gouvernement au cours de sa vie. Dans la perspective où les taux d'intérêts seraient les mêmes, l'économie serait importante pour les diplômés.

Pour les cinq dernières années, le cumul des économies pour les étudiants varie entre 12 M\$ et 37 M\$. Le Gouvernement du Québec se doit donc de modifier le règlement sur l'aide financière aux études en abaissant le plafond du taux d'intérêt pouvant être payé par l'étudiant.

### Revendication 4

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec investisse dans le programme des prêts et bourses de l'Aide financière aux études afin de rattraper le retard dû à l'absence de l'indexation des dépenses admises.*

### Revendication 5

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec modifie le règlement sur l'aide financière aux études afin que le plafond des taux d'intérêt payés par les diplômés soit révisé à la baisse.*

1 GAUDREAU, M. et S.-K. NORMANDEAU, avec la collaboration de Jean-Venturoli, H. et J. St-Amour. 2018. *Caractéristiques de la population étudiante collégiale : valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière. Données provenant du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) administré aux étudiants nouvellement admis aux études collégiales à l'automne 2016*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 141 pages.

2 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018. *Rapport 2015-2015: Statistiques de l'aide financière aux études*, Québec, 64 pages.

3 Coalition régionale étudiante de Montréal, 2014. *Mémoire sur le rattrapage des dépenses admises dans le Programme de prêts et bourses: Pour une fiscalité efficace*, Québec, 26 pages.

4 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1006101/bonification-80-millions-aide-etudes-quebec-helene-david>

5 BOUCHARD ST-AMANT, P-A et A. CAMPEAU. *Des taux d'intérêts sur les prêts étudiants: Le programme d'aide financière aux études*. Québec, 2017, 20p.

## COMPENSATION FINANCIÈRE ET CONDITION DES STAGIAIRES

Depuis les dernières années, un enjeu important pour la communauté étudiante se dégage des grands combats historiques. Cet enjeu concerne les stages, qui se font de plus en plus présents dans les cursus académiques. En effet, à travers plusieurs groupes, des étudiants se sont coalisés pour demander une compensation financière des stages; une mesure pouvant également inclure la rémunération des stagiaires. L'enjeu demeure complexe, toutefois, les fondements de cette lutte sont clairs : les stages sont synonymes de précarisation financière pour un étudiant lorsqu'ils ne sont pas compensés, et les étudiants refusent d'être utilisés comme de la main-d'œuvre bon marché. À ce jour, très peu de stages collégiaux sont rémunérés. À l'hiver 2018, une recherche exploratoire de l'Institut de recherche en économie contemporaine<sup>6</sup> paraissait, où des pistes de solutions et de réflexions sont abordées. On y parle notamment du concept de coût de renonciation pour un étudiant stagiaire, ainsi que de l'absence d'une base de données consolidée permettant de faire un réel état des lieux. À ce propos, le gouvernement du Québec se doit de jouer un rôle stratégique dans la collecte et le traitement de données pouvant permettre la mise en application de solutions.

Par ailleurs, une autre problématique demeure lorsque nous parlons des stages. La Loi sur les normes du travail n'inclut pas le stagiaire, et ne lui offre donc aucune protection. Or, il est essentiel que la législation québécoise se pose sur les conditions des stagiaires en dehors des simples règlements d'un établissement afin d'établir une équité et une justice en la matière.

De plus, le dernier budget du Québec accordait des sommes dédiées à la compensation financière des stagiaires en enseignement pour leur 4<sup>e</sup> stage<sup>7</sup>. C'est donc une ouverture à un dialogue et à la mise en place de solutions pour les stagiaires collégiaux, qui voient leur situation se refléter à travers les stagiaires en enseignement. Il est vrai que les stages de mise en œuvre des compétences sont de longue durée, d'une importante intensité et d'une prise en charge est complète. Un étudiant en fin de parcours faisant un tel stage pourrait avoir à réduire son nombre d'heures de travail ou encore abandonner son emploi à temps partiel, car son stage occupe une importante place dans son horaire. Il est alors temps pour le gouvernement du Québec d'ouvrir un dialogue direct et franc avec les associations étudiantes et de s'engager dans la mise en place de solutions pour la compensation financière des stagiaires et pour l'amélioration de leurs conditions de stage.

### Revendication 6

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec ouvre un dialogue avec les associations étudiantes, par l'entremise d'un sommet ou de consultations, et s'engage à mettre en œuvre des mesures pour la compensation financière des stagiaires et pour l'amélioration de leurs conditions de stage.*



<sup>6</sup> GOBEIL, V. et A. TREMBLAY. *La compensation financière des stages obligatoires au collégial : une étude exploratoire*. IRÉC, 2018, 55p.

<sup>7</sup> <https://www.lesoleil.com/actualite/education/stage-final-payé-pour-les-futurs-enseignants-64208290177e87e821d7293096d83f6c> [Page consultée le 6 avril 2018]

## CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDES DES AUTOCHTONES

L'histoire du Québec marque une cicatrice importante entre les Premières nations et les Inuits occupant le territoire québécois et les allochtones. La Commission de vérité et réconciliation du Canada aura fait la lumière sur des centaines d'années de sévices, dont les pensionnats ayant pour objectif l'assimilation des peuples autochtones. Après tant d'années d'insouciance, de négligence et d'assimilation, les appels à l'action se font entendre. Les mesures et dispositions à mettre en place sont nombreuses pour entamer un processus de guérison et en arriver à une réconciliation entre les individus et les peuples. C'est encore plus vrai dans le milieu de l'éducation. Malgré les épreuves importantes à franchir pour atteindre la diplomation secondaire, les étudiants autochtones arrivent trop peu nombreux sur les bancs des établissements supérieurs, et encore, les obstacles y sont nombreux. Nous avons un devoir important dans tout ce processus et enjoignons le gouvernement du Québec à multiplier ses efforts et le financement. Des solutions, il y en a un peu partout, mais il faut une volonté politique de les mettre en application, et cela se fait avec les communautés autochtones. La FECQ a fait une tournée des établissements accueillant des étudiants autochtones et les a rencontrés. Il nous a été mentionné que l'histoire véridique des pensionnats et des autochtones devait être enseignée dans les écoles, que les établissements devaient travailler à faire tomber les préjugés et les stéréotypes, qu'ils devaient faciliter l'accueil et l'inclusion des autochtones au sein de l'établissement, qu'ils devaient prendre en compte la langue maternelle des autochtones ou encore que devaient être mieux financés les programmes d'études autochtones dans le système d'éducation québécois. Nous prenons acte du travail à accomplir et demandons au gouvernement du Québec de réunir rapidement tous les acteurs du milieu de l'enseignement supérieur, des groupes et des communautés autochtones pour se concerter et veiller ensemble à l'amélioration des conditions de vie et d'études des autochtones.

### Revendication 7

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec multiplie ses efforts dans le processus de réconciliation avec les autochtones et qu'il agisse promptement dans le domaine de l'enseignement supérieur pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des autochtones.*



## RÔLE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



Les associations étudiantes font partie de l'écosystème des acteurs de l'enseignement supérieur depuis des décennies et ont toujours occupé une place importante dans l'avancement du réseau et de la condition de la communauté étudiante. Le rôle des associations étudiantes collégiales repose sur trois grands piliers, soit la représentation des intérêts politiques des étudiants, la défense des droits des étudiants dans leur parcours académique et leur rôle central dans le déploiement et le développement d'une vie étudiante de campus. Or, les nouvelles approches de gestion des administrations collégiales, qualifiées de managériales, créent une tendance importante à l'affaiblissement du rôle et de la place d'une association étudiante au sein de son campus. Les hautes normes de standardisation et la quête infinie d'efficacité amènent les administrations à mettre beaucoup de bâtons dans les roues des associations étudiantes lorsqu'ils ont des projets, que ce soit par la fermeture de leur café, la reprise d'une grande partie de leurs locaux ou le musellement dans les instances du cégep. Tous les acquis historiques des associations étudiantes sont alors mis en péril. La tendance doit être renversée, la collégialité et la concertation doivent reprendre leur place au sein du réseau. Les administrations ne doivent plus poser d'entrave à l'exercice de la démocratie étudiante, à la défense des droits et intérêts de la communauté étudiante et à la mise en place de projets faits par et pour les étudiants. Les caractéristiques propres aux associations étudiantes comme leur spontanéité, leur dynamisme, leur curiosité, leur ardent désir de faire avancer les choses et leur renouvellement constant doivent être vues comme des forces et non le contraire, bien qu'elles ne cadrent pas dans le moule des nouvelles exigences et normes administratives. Il faut reconnaître les associations étudiantes à leur juste valeur et travailler de concert avec elles, car ce sont des acteurs non négligeables d'un établissement collégial qui ont beaucoup à apporter.

D'autre part, le rôle des associations étudiantes ne s'arrête pas qu'aux limites physiques de leur campus. Il y a un désir profond et nécessaire de pouvoir s'exprimer, d'être écoutées et d'être considérées dans leur communauté et sur la scène nationale. C'est pourquoi des associations étudiantes se réunissent au sein de la FECQ. Les étudiants ont su prouver maintes et maintes fois la crédibilité de leurs propos et de leur contribution à la société. Toutefois, il arrive encore trop souvent que les voix étudiantes soient reléguées au second plan en étant écartées des grandes décisions. Il aura fallu se battre pour chaque place sur des conseils d'administration ou sur des commissions gouvernementales, et nous ne sommes toujours pas inclus dans des processus comme la révision des programmes, qui touche directement les étudiants, ou au sein de projets comme la mise en place du eCampus, si ce n'est que dans un comité consultatif subalterne. Le gouvernement du Québec doit avoir et promouvoir le « réflexe étudiant » lorsque vient le temps de mettre en place des changements, des réformes ou des révisions au sein du système ou de la société, tout comme il le fait avec les directions, les syndicats et le marché du travail. Nous aurions également tout à gagner à mettre en place un comité mixte permanent regroupant le ministère de l'Enseignement supérieur et les étudiants afin d'aborder les enjeux qui leur sont propres, et qui touchent de près ou de loin la communauté étudiante postsecondaire.

### Revendication 8

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec reconnaisse et valorise l'apport significatif des associations étudiantes au sein de leur campus et de leur communauté, et qu'il mette ainsi fin aux pratiques managériales des administrations collégiales s'attaquant aux acquis et à la mission des associations étudiantes.*

### Revendication 9

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec reconnaisse et valorise la contribution des associations étudiantes nationales en les incluant systématiquement dans les instances et les chantiers du réseau de l'Enseignement supérieur, ainsi que dans tous autres travaux touchant la communauté étudiante postsecondaire, et en ne le confinant pas à un rôle consultatif subalterne.*

## LOGEMENT ÉTUDIANT

Le logement est, pour la classe étudiante, une importante dépense récurrente. Pour y subvenir, beaucoup d'étudiants et d'étudiantes sont contraints de travailler plusieurs heures par semaine, ce qui leur enlève plusieurs heures d'étude pour pouvoir atteindre leur plein potentiel académique, ou encore de s'endetter. Nous croyons donc qu'il est important que le prochain gouvernement s'engage à mettre sur pied un programme de subventions pour les projets locaux de résidences étudiantes. Les subventions doivent être allouées aux projets remplissant certains critères, par exemple au niveau du respect de l'environnement, de la gestion des établissements, ainsi que des profits générés et l'utilisation de ces bénéfices. Plusieurs résidences étudiantes de cégeps ont actuellement besoin d'être remises au goût du jour, alors que pour d'autres cégeps, bien qu'il y ait un besoin important, des résidences sont inexistantes. Il faut une plus grande accessibilité au logement étudiant à proximité des établissements d'enseignement postsecondaires. Également, il faut que le gouvernement investisse dans la mise en place d'infrastructures pour les étudiants afin d'accueillir proprement ceux qui proviennent de régions extérieures à l'établissement d'enseignement. Les retombées du développement de l'offre de logements étudiants sont nombreuses : offrir des logements abordables, favoriser la mobilité étudiante interrégionale, favoriser la venue et la rétention d'étudiants internationaux, favoriser la croissance des cégeps de régions, favoriser l'accessibilité à l'enseignement collégial, favoriser le roulement de l'argent dans les cégeps et diminuer le fardeau fiscal des petits cégeps. Il faut donc une première enveloppe monétaire afin de développer des projets de résidences dans les collèges en ayant le plus besoin. Les partenariats avec divers acteurs comme les fondations des cégeps et des acteurs financiers locaux sont à mettre de l'avant.

### Revendication 10

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette en place une stratégie nationale pour le logement étudiant abordable accompagnée d'une enveloppe budgétaire subséquente.*



# ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

## FINANCEMENT DES CÉGEPS

Le financement des cégeps est une des pierres angulaires du réseau et un des enjeux les plus stratégiques des dernières années. Les importantes variations démographiques, combinées aux mesures d'austérité gouvernementales, ont amené l'ensemble des acteurs concernés à demander un chantier sur la révision du modèle de répartition des allocations financières des cégeps, communément appelée formule FABES. Une révision apporte son lot de complexité, car la formule comprend de nombreuses annexes budgétaires et les intérêts divergent. Toutefois, tous s'entendent pour dire que le réseau vit un mal et un sous-financement chroniques, que la formule dans son état actuel est dépassée, et que les besoins ne sont pas comblés. À l'automne 2017, un comité d'experts du ministère a été mis sur pied, et de larges consultations ont été menées à l'hiver 2018. Le mandat de ce comité est de conseiller le ministère sur les changements à apporter à la formule FABES. Pendant de nombreuses années, la FECQ a observé, vécu et étudié les répercussions du modèle de financement et en est arrivée à de multiples recommandations. Tout d'abord, les cégeps en région sont particulièrement affectés par le modèle, les baisses d'effectifs étudiants amputant leurs ressources considérablement. Un simple financement par « tête de pipe » n'est plus viable pour les cégeps. Il urge de poser des gestes structurants en augmentant les enveloppes fixes qui financent le fonctionnement de base des institutions, et qui ne soient pas à la merci des fluctuations démographiques. Dans cet élan de consolidation, nous prôtons la diminution des enveloppes spécifiques, qui se sont multipliées à un rythme effarant au cours des dernières années, et que ces sommes soient réorientées vers des enveloppes fixes. Il est primordial de pérenniser le financement des services aux étudiants et à l'enseignement, et que celui-ci ne soit pas laissé aux bons désirs des gouvernements qui se succèdent. Pour les services aux étudiants, nous proposons d'établir des planchers, des ratios et des enveloppes ouvertes aux besoins pour que chaque établissement, petit ou grand, ait les moyens de se doter d'une offre adéquate de services, au plus grand bénéfice des communautés étudiantes vulnérables. Par ailleurs, la FECQ va plus loin dans ses propositions en demandant le dé plafonnement de l'enveloppe pour la formation continue, alors que nous savons que la demande est très forte. Il est aussi demandé de financer convenablement la formation à distance et ses services aux étudiants, ainsi que d'intégrer davantage les frais de la recherche au collégial dans la formule de financement. De plus, nous misons sur le recrutement des étudiants de première génération, la mobilité étudiante interrégionale et l'internationalisation pour regonfler les effectifs étudiants des cégeps. Enfin, il importe que la nouvelle formule réponde à des principes bien établis que sont l'autonomie, l'équité, la transparence, et la stabilité, mais qui doit inclure également la non-compétition entre les établissements, donc la mise en commun des ressources, la collégialité et la concertation. En somme, la réforme du financement est plus que nécessaire et pressante. En ce sens, un réinvestissement massif soutenant la mission des cégeps doit être réalisé pour permettre une cohérence dans la mise en place d'une nouvelle formule et pour contrer le sous-financement dû aux compressions.

### Revendication 11

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec procède à la révision et à la mise en place d'un nouveau modèle de financement des cégeps répondant aux besoins de la communauté collégiale, et que cette nouvelle formule soit accompagnée d'un réinvestissement massif dans le réseau collégial.*



## FORMATION GÉNÉRALE

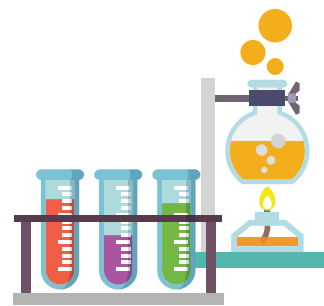
Tout d'abord, il est primordial de mentionner l'importance indéniable de la formation générale dans le cursus collégial. La formation générale occupe une grande part du parcours académique et comporte pour plusieurs des défis au niveau de la forme et du contenu. En réponse à ce constat, ainsi qu'au rapport Demers de 2014, plusieurs mémoires et avis ont été rédigés et déposés à la FECQ, faisant état des principaux enjeux et des solutions y étant associées. Ces mémoires ont notamment permis de réitérer l'importance de la formation initiale dans le cheminement scolaire des étudiants au collégial, mais dégageaient aussi plusieurs autres recommandations, dont la nécessité grandissante d'actualisation et de réforme en profondeur de la formation générale. Le consensus sur la forme de la formation générale précédemment établi ne tient plus désormais, et les étudiants ont été clairs sur leur désir de réfléchir collectivement sur la question du contenu et de l'articulation de la formation générale. La FECQ a statué que les besoins des étudiants et leur réussite et apprentissage doivent se retrouver en priorité dans les cours communs, et ce, sans plus tarder. Dans cette lignée, c'est au gouvernement, et plus particulièrement au Ministère de l'Enseignement supérieur, de s'assurer que tous les acteurs du milieu seront consultés dans l'élaboration d'un plan de révision de la formation initiale pour y inclure, entre autres, plus de mesures répondant aux besoins des étudiants et du monde actuel, comme une utilisation accrue et une formation enseignante des technologies du numérique. C'est dans cette perspective que nous demandons la création imminente d'un chantier national sur la formation générale. L'histoire du réseau collégial aura démontré qu'il est périlleux d'entreprendre des réflexions d'une telle importance, mais sans la présence d'un consensus, le statu quo n'est plus la solution.

### Revendication 12

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec crée un chantier pour entamer une révision en profondeur de la formation générale au collégial, tout en réitérant son importance dans le cursus académique, en tenant compte des compétences génériques du 21<sup>e</sup> siècle et en y intégrant les technologies du numérique en concertation avec l'ensemble des acteurs du réseau collégial.*



## RECHERCHE AU COLLÉGIAL



La recherche fait partie intégrante de la mission des cégeps, et plus que jamais, le réseau des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) occupe une place de choix dans l'écosystème collégial et de la recherche. La présence des CCTT, les centres de recherche et les chaires de recherche au collégial permettent aux cégeps de s'élever à la même hauteur que les universités dans la qualité de la contribution à la société québécoise. Toutefois, le financement de la recherche collégiale pourrait être davantage soutenu par le gouvernement du Québec; il faut des fonds pour pallier tous les coûts directs et indirects de la recherche.

Par ailleurs, La FECQ maintient depuis longtemps l'importance de favoriser le développement des CCTT afin d'accroître le transfert technologique, la recherche en milieu collégial et la possibilité pour les étudiantes et les étudiants d'avoir accès à des stages et des emplois de qualité. L'intégration d'étudiants aux équipes de recherche est nécessaire à l'accroissement de leurs compétences et au développement de la relève scientifique. L'intérêt est marqué présentement pour l'inclusion des étudiants. Il y a entre autres le projet TRIADE, ayant été annoncé dans le dernier budget provincial, une nouvelle approche de formation permettant d'intégrer des étudiants au milieu de la recherche. Cette avancée n'est pas qu'un cas isolé, elle est dans l'air du temps de vouloir aller de l'avant dans l'inclusion des étudiants. Cela peut se faire de différentes façons : dans le cadre d'un cours, comme auxiliaire de recherche ou comme stagiaire. Il va de soi que la FECQ gardera une préoccupation constante sur les conditions de ces étudiants. Nous enjoignons le gouvernement à maintenir ses efforts en ce sens, de concert avec le réseau collégial et scientifique.

### Revendication 13

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec valorise et finance adéquatement la recherche collégiale.*

### Revendication 14

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec accroisse ses efforts d'intégration des étudiants collégiaux aux projets et aux équipes de recherche.*



## FORMATION À DISTANCE

Toute l'innovation dans les sciences et technologies ainsi que leur déploiement amène l'enseignement à se transformer, tout comme le fait le réseau collégial. D'importants budgets sont accordés au renouvellement et à l'implantation d'infrastructures technologiques. Il y a peu, nous apprenions la création d'un eCampus<sup>5</sup> calqué sur le modèle ontarien. Tous ses changements apportent leur lot d'opportunités et de défis pour les cégeps. On peut retrouver beaucoup de points positifs, mais aussi des points qui méritent une réflexion approfondie. Avant tout, la communauté étudiante doit faire partie du processus de transformation amorcé en étant dûment consultée, car elle a beaucoup à y apporter. L'implantation d'un eCampus ainsi que le déploiement et la bonification de la formation à distance doivent être soutenus par le gouvernement du Québec, et doivent s'inscrire dans une visée de concertation et non de compétition ou de course à l'effectif étudiant, comme nous le voyons trop souvent. L'importance du maintien d'un DEC uniforme à travers la province prend tout son sens à travers la formation à distance pour que celle-ci soit universelle et accessible.



Quelques problèmes et questionnements prennent place avec l'expansion et la consolidation de la formation à distance. Premièrement, comment ces changements vont-ils affecter la formation traditionnelle, soit présentielle, et le financement des établissements, qui se fait à l'heure actuelle par nombre d'étudiants dans un collège? D'autre part, comment pouvons-nous favoriser l'accessibilité à la formation à distance, que ce soit au niveau des coûts, de l'accès internet ou encore académiquement, pour des étudiants avec des besoins particuliers? Cela nous amène à mentionner que la formation à distance se doit de développer une offre de services aux étudiants, car elle est présentement inexistante, alors que les problèmes vécus par les étudiants ne le sont pas. Par exemple, la présence de services en orientation, en psychologie, d'une bibliothèque numérique ou encore d'aide pédagogique sont des recours dont les étudiants à distance sont en droit de demander. Le développement de la formation à distance ne doit pas agrandir le clivage entre le besoin de services aux étudiants et le manque de services des dernières années dû aux vagues de compressions budgétaires.

### Revendication 15

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec soutienne le développement et le déploiement de la plateforme eCampus ainsi que les efforts de construction et de consolidation de la formation à distance dans une démarche incluant la communauté étudiante.*

### Revendication 16

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe et soutienne une offre de services aux étudiants pour la formation à distance.*



8 <https://www.lesoleil.com/actualite/le-ecampus-quebec-sur-les-rails-e696f1e809c889fb31ac951839eafa7e> [page consultée le 9 avril]

## CARTE DES PROGRAMMES

La carte des programmes au collégial est un enjeu souvent négligé, étant donné sa complexité et les défis qu'elle pose aux établissements dans leur développement. Pourtant, la gestion de la carte des programmes affecte grandement, tant positivement que négativement, la grande majorité des cégeps de la province. L'une des lacunes observées par les étudiants est le manque de concertation et d'harmonisation entre l'offre de programmes dans les cégeps publics et les collèges privés, menant à une concurrence malsaine entre ces réseaux; tandis que les premiers se voient forcés à la concertation, les seconds peuvent offrir des programmes comme bon leur semble, affectant ainsi l'achalandage dans les cégeps avoisinants. De plus, la permission accordée à certains établissements dans le but d'offrir des programmes qui avaient auparavant peu d'équivalents, comme la technique d'intervention en délinquance au campus de Carleton-sur-Mer, amène les effectifs étudiants à se diviser, au détriment des cégeps et constituantes en baisse d'effectifs et en situation de sous-financement, menant parfois à la fermeture de ces programmes. Les exemples de cégeps s'entrechoquant à cause de leur offre de programme sont nombreux. Il est impossible d'imaginer plus longtemps une planification en vase clos de la carte des programmes. Le réseau collégial doit se doter de mécanismes efficaces où la concurrence n'est pas le mot d'ordre. Le ministère a un rôle stratégique important et ne peut laisser les cégeps s'entredéchirer dans une course à l'effectif pour davantage de financement. La carte des programmes est un élément important de l'enseignement collégial, et on doit s'y attarder.



### Revendication 17

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec amorce une réflexion sérieuse sur le développement de la carte des programmes au sein du réseau collégial et crée des mécanismes efficaces ne favorisant pas la compétition entre les établissements collégiaux, qu'ils soient privés ou publics.*



## CONSEIL DES COLLÈGES



En 2016, la FECQ a participé à la consultation lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur à l'effet de la création d'un Conseil des collèges du Québec (CCQ). Les principales demandes relevées à l'époque étaient que le Conseil devrait servir, entre autres, à mieux arrimer les parcours de formation professionnelle, secondaire, collégiale et universitaire, à étudier le Règlement sur le régime des études collégiales, à conseiller le gouvernement sur l'évolution de la condition étudiante et à évaluer certains paramètres de l'enseignement collégial, en plus des nombreux mandats énoncés par le cahier de consultation. Évidemment, un tel Conseil ne saurait se faire sans la présence d'étudiants, qui sont eux-mêmes les experts de leur propre condition. En parallèle à la création du Conseil des universités, cette instance favoriserait, tout comme le salue la Fédération des cégeps dans son mémoire sur la création du Conseil des cégeps, la concertation nécessaire entre les cégeps et universités du Québec, notamment par l'ajout d'une commission mixte de l'enseignement supérieur. Le projet de créer le CCQ doit donc voir le jour rapidement, et tenir compte des revendications étudiantes et des différents groupes phares de l'éducation supérieure. Plusieurs groupes redoutant cependant les dédoublements d'instances entre la Commission de l'enseignement collégial, la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial et le CCQ, il apparaît important d'en clarifier les rôles et responsabilités au plus vite. Le CCQ devant être institué par une loi adoptée par l'Assemblée nationale, nous demandons au futur gouvernement de déposer rapidement un projet de loi à cet effet.

### Revendication 17

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec crée le Conseil des collèges, le Conseil des universités, et la commission mixte de l'enseignement supérieur, tout en conservant la Commission de l'enseignement collégial pour sa nature systémique et englobante et en évitant le dédoublement d'instances.*



# DÉMOCRATIE ET SOCIÉTÉ

## LUTTE AUX VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Depuis les deux dernières années, la sensibilisation et la lutte aux violences à caractère sexuel se sont accrues de façon exponentielle sur les campus d'enseignement supérieur. C'est notamment par la collaboration des différents partenaires des cégeps et des universités qu'un essor aussi important a pu être effectué. C'est aussi par la création de campagnes de sensibilisation telles que *Sans oui, c'est non !* et *Ni viande ni objet* ainsi que par des mouvements sociaux comme #MeToo et #EtMaintenant que des résultats et une prise de conscience collective ont pu être observés.

Au cours des deux dernières années, la coopération entre le MEES ainsi que les différents groupes étudiants et de la société civile furent d'une grande importance. Toutefois il n'est pas encore temps de ralentir la cadence, au contraire il faut redoubler d'efforts afin de s'assurer que chaque personne survivante reçoive l'aide dont elle a besoin au moment opportun et que tous les étudiants soient consciencisés à la cause, afin d'enrayer ce fléau.

Il est donc impératif que le ministère maintienne et augmente son financement afin de permettre aux différents intervenants de continuer leur lutte et leur sensibilisation de terrain. De plus, nous croyons qu'il est temps que les campagnes de sensibilisation s'installent au sein des écoles secondaires. À cet effet, il est impératif que des sommes soient débloquées afin de permettre aux campagnes de prendre de l'ampleur dans le but de sensibiliser les étudiants du secondaire, qui sont pour l'instant oubliés.

En outre, nous nous devons d'apporter les changements nécessaires au sein de notre société afin d'éliminer toute forme de discrimination et d'injustice pour les personnes survivantes de violence à caractère sexuel ainsi que pour transformer notre culture et faire progresser les mentalités. La FECQ estime donc que le gouvernement doit aller de l'avant avec les recommandations du rapport de la campagne Consensus, et qu'il doit apporter les modifications nécessaires à l'atteinte d'une société juste et sécuritaire pour tous. Il est temps de bâtir un consensus basé sur une culture axée sur le consentement, le respect et le désir mutuels.

### Revendication 18

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec maintienne et augmente le soutien financier dans la lutte aux violences à caractère sexuel sur les campus d'enseignement, du secondaire à l'université, le tout en arrimant le financement des cam-*



## RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN



Le mode de scrutin au Québec est l'un des enjeux de société qui datent le plus au Québec. En effet, les premières discussions parlementaires entourant la réforme du mode de scrutin au provincial remontent avant même la Révolution tranquille. Après plus de 50 ans, toujours aucun changement majeur n'est apporté à la Loi électorale québécoise. En quoi cet enjeu intéresse-t-il la jeunesse? La confiance de la communauté étudiante envers le mode de scrutin actuel est brimée, car elle n'a pas l'impression que son vote compte réellement, impression reflétée dans les taux de participation des jeunes aux élections municipales, provinciales et fédérales. Promise par différents partis politiques au cours des dernières décennies, il est maintenant temps de se coaliser pour redonner confiance aux étudiants, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens du Québec. La FECQ souhaite que le gouvernement s'engage à travailler, avec tous les partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec, à une réforme du mode de scrutin qui donne un vote équitable à tous. Cela permet une plus grande démocratie, et pourrait stimuler la participation électorale, particulièrement chez les 18-25 ans qui est généralement considérablement plus basse que les autres tranches d'âge. La FECQ s'allie au Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) et à la Solution étudiante nationale pour un scrutin équitable (SENSÉ) pour revendiquer une véritable réforme du mode de scrutin au Québec, et ainsi diminuer le cynisme en politique.

### Revendication 20

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec dépose un projet de loi mettant en place un mode de scrutin proportionnel-mixte à compensation régionale pour la prochaine élection générale québécoise.*

## LÉGALISATION DU CANNABIS



À l'approche de la légalisation imminente du cannabis au pays, certaines réticences de la population se font entendre sur les dispositions de l'encadrement du produit. À cet effet, la FECQ a consulté ses membres directement sur le terrain et s'est bâti un argumentaire solide sur le sujet. La FECQ se montre donc fermement en défaveur de certains articles du projet de loi 157, dont celui interdisant la possession de cannabis dans les établissements collégiaux. En effet, nous considérons que d'interdire la possession au sein des cégeps est incohérent, considérant que la grande majorité des étudiants sont adultes. Il est préférable d'interdire la consommation sur les campus et de miser sur l'éducation, la prévention et la sensibilisation. Nous devons éviter de retomber dans le piège de la prohibition, car elle n'a jamais fonctionné. Il ne faut pas penser que « possession » est immédiatement synonyme de « consommation ».

Dans cette optique, nous croyons qu'il est d'une importance capitale que le gouvernement mette en place dès aujourd'hui une campagne de sensibilisation et de prévention face aux risques que peut présenter la consommation de cannabis. Celle-ci devrait être faite en collaboration avec les différents acteurs des milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Nous préconisons que les profits de la vente de cannabis prise en charge par l'État québécois permettent de financer la recherche et les campagnes de prévention et de sensibilisation sur la consommation du cannabis par les jeunes adultes de 18-25 ans.

### Revendication 21

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette un terme à l'interdiction de la possession de cannabis sur les campus collégiaux dans un souci d'équité et de justice.*

### Revendication 22

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mise sur des campagnes de sensibilisation et de prévention concernant la consommation de cannabis, et que ces campagnes soient financées par le profit des ventes du cannabis.*

# ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE

## TRANSPORT

Au cours des dernières années, les enjeux du transport collectif et interrégional ont fait partie intégrante des luttes menées par les associations étudiantes, notamment lors des précédentes élections municipales. Le besoin et la nécessité d'agir se font de plus en plus ressentir aux quatre coins du Québec. Il est du devoir du gouvernement de répondre aux problématiques de mobilité. Sur ce plan, le manque de transport entre les différentes municipalités et régions est un grand frein au maintien et au recrutement d'étudiants dans les cégeps éloignés, par exemple. Pour résoudre cette problématique, la solution est simple : le gouvernement doit investir dans des projets de transport interrégional, ainsi que dans des projets de transport collectif au sein des villes. Le tout, dans l'objectif d'accentuer l'accessibilité aux différentes régions à partir des grands centres et d'offrir un système de transport collectif efficace au sein des municipalités. Au niveau économique, les étudiants se préoccupent des coûts du transport collectif ou encore aérien. Les tarifs préférentiels pour les étudiants doivent être le mot d'ordre sans discrimination sur l'âge. Enfin, une préoccupation environnementale émane de l'enjeu du transport. La jeunesse québécoise aspire à un transport propre et soucieux de son environnement. Il nous faut miser sur le transport actif, en commun, ou encore collaboratif.

### Revendication 23

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec investisse dans les projets de transport interrégional accessible et à prix abordable sur l'ensemble du territoire québécois.*

### Revendication 24

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe et valorise les projets de transport en commun, de transport actif et de transport collaboratif sur l'ensemble du territoire québécois.*



## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT



Le Québec de demain est un Québec plus vert et plus soucieux de l'environnement dans lequel nous vivons et évoluons. En effet, nous nous retrouvons aujourd'hui à un point culminant quant à la protection de notre environnement et c'est au gouvernement qu'incombe la tâche d'être un leader sur le dossier. Une solution simple s'offre à nous : le développement durable. Celle-ci s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Le gouvernement doit donc être un acteur de premier plan dans le but d'opérer une transition vers un développement durable en soutenant les différentes initiatives telles que les jardins communautaires, l'abolition des bouteilles d'eau de plastique ainsi que l'apiculture urbaine dans les cégeps par exemple. Sur un plan plus large, nous demeurons fortement opposés à l'installation de nouvelles infrastructures pétrolières au Québec et demandons que les normes environnementales sur l'exploitation forestière, minière, gazière, agricole ou encore sur les industries demeurent strictes. De plus, nous enjoignons le gouvernement du Québec à faire preuve de leadership dans les forums internationaux sur l'environnement en insistant sur l'importance d'agir rapidement dans les dossiers environnementaux.

### Revendication 25

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec fasse preuve de leadership à l'international, pancanadien et dans la province dans la promotion du développement durable et dans la lutte aux changements climatiques.*

### Revendication 26

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe une stratégie de protection de l'environnement et de développement durable dans les cégeps.*



## ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie est un sujet fort important pour l'ensemble des Québécois et Québécoises lors des élections générales, et celle-ci ne fera pas exception. Néanmoins, les partis politiques oublient souvent une économie alternative, soit l'économie sociale. Celle-ci réfère aux entreprises dont le but est de créer une justice sociale et de redonner à la collectivité. À ce sujet, nous pensons notamment aux organismes misant sur différents projets de logements étudiants collaboratifs, offrant des logements à prix abordable aux membres de la communauté étudiante, ce qui réduit considérablement leur fardeau fiscal. Ce sont des projets coopératifs comme ceux-ci qui sont plus structurants pour l'avenir du Québec, plus juste et équitable. Nous croyons qu'il est impératif que le gouvernement investisse afin de soutenir ses différentes initiatives qui ont de plus grandes retombées sur la population. Par ailleurs, il est également important d'enseigner dans les cégeps des modèles économiques différents de ceux des écoles néoclassiques pour former une relève engagée et pour conscientiser la communauté étudiante aux défis du développement économique sous tous ses angles. Cela permettra aussi de consolider les connaissances des étudiants pour l'application des concepts de l'économie sociale dans leurs projets autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs du cégep.

### Revendication 27

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec promeuve et soutienne l'économie sociale au Québec et tout particulièrement chez les jeunes de moins de 30 ans.*

### Revendication 28

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe un pôle d'innovation et d'expertise en économie sociale dans les cégeps.*

## REVENU MINIMUM GARANTI

Le 15 mars 2018, le projet de loi 173 visant à instaurer un revenu minimum de base a été déposé à l'Assemblée nationale. Bien que l'intention de celui-ci soit louable, son impact est loin d'être à la hauteur des attentes. En effet, celui-ci affectera seulement une infime partie de la population, soit 100 000 personnes. Aussi, cette mesure n'inclut malheureusement pas la situation économique des étudiants. Alors que la population vivant avec un revenu inférieur au seuil de la pauvreté (18 012\$) est estimée à plus de 800 000 Québécois par le gouvernement, la FECQ croit que le gouvernement doit mettre en place un programme de revenu minimum garanti touchant l'ensemble de la population se trouvant sous le seuil de la pauvreté ainsi que tous les membres de la communauté étudiante, permettant d'augmenter leurs moyens financiers et leur pouvoir d'achat.

### Revendication 29

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette en place de manière cohérente un revenu minimum garanti accessible à une plus grande proportion de la population, notamment les étudiants.*



## SALAIRE MINIMUM

Le salaire minimum aura fait beaucoup jaser depuis quelques années. Nous avons vu la campagne 5-10-15 et la campagne Minimum 15<sup>9</sup> voir le jour. La FECQ se positionne en faveur d'une augmentation graduelle vers le salaire minimum à 15\$/h, car tel que l'indique la campagne Minimum 15, « trop de ménages ayant un emploi n'arrivent pas à se sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de l'endettement, le recours aux banques alimentaires est en constante augmentation et au Québec, le travail doit permettre à toutes et à tous de vivre décemment ». Cela dit, nous croyons qu'il est important d'y allier aussi des mesures pour les petites et moyennes entreprises (PME) pour qu'elles soient capables d'emboîter le pas dans cette direction sans ressentir d'impact négatif considérable. Les PME constituant une partie très importante du paysage économique québécois, nous croyons qu'il faut être attentifs aux effets bénéfiques et pervers que ces entreprises pourraient ressentir, et minimiser les effets néfastes. Dans le but de rendre plus autonomes financièrement les Québécois payés au salaire minimum et de leur offrir une qualité de vie décente, tout en les tirant de sous le seuil de la pauvreté, nous devons augmenter ce salaire tout en nous assurant de ne pas clouer le cercueil des PME en offrant à celles-ci des mesures compensatoires.

### Revendication 30

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec augmente graduellement le salaire minimum à 15\$/h en y alliant des mesures compensatoires pour les PME.*

<sup>9</sup> <https://www.minimum15.quebec/> [Site consulté le 13 avril 2018]

## PARADIS FISCAUX

Depuis la dernière élection fédérale, un sujet concernant la fiscalité est de plus en plus polarisant, soit celui de l'évasion fiscale. La lutte aux paradis fiscaux est devenue un enjeu d'importance pour la population. Les scandales des *Panama papers* ou encore des *Paradise papers* fait naître et nourrit une colère de la population face à des gouvernements bien souvent inactifs dans la lutte contre les paradis fiscaux. À cet effet, le Québec ne doit pas jouer à l'autruche. Il lui faut éliminer les échappatoires fiscales et taxer le commerce en ligne, par exemple. Les politiques publiques québécoises doivent viser l'équité fiscale. Les paradis fiscaux sont synonymes de millions de dollars perdus pour le Québec et l'empêchent de financer adéquatement ses services publics.

### Revendication 31

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec renforce ses initiatives pour contrer le phénomène des paradis fiscaux et l'évasion fiscale.*



## CONCLUSION

En somme, la Fédération étudiante collégiale du Québec soumet aux partis politiques de multiples revendications portées par la communauté étudiante collégiale, mais également par de nombreux autres acteurs et groupes de la société civile et du réseau de l'enseignement supérieur. Nous pouvons affirmer qu'après des années désastreuses d'austérité et de maigres investissements, nos cégeps ont besoin d'être soutenus dans l'atteinte de leur mission pédagogique, sociale, culturelle, économique et scientifique. Les cégeps jouent un rôle crucial dans le développement du Québec, tout comme sa communauté étudiante, qui porte en elle des espoirs de progrès et d'avancements de la condition étudiante et de la société dans laquelle elle évolue.

Les élections provinciales sont l'occasion de mettre le cap sur les changements et réformes nécessaires et souhaités par les étudiants et étudiantes. Cette plateforme le démontre, la communauté étudiante collégiale sait proposer des projets de société et occuper sa place dans la sphère politique québécoise. La FECQ fait des propositions structurantes et novatrices, la balle est désormais dans le camp des partis politiques, qui doivent répondre aux attentes des étudiants et étudiantes.



# RÉSUMÉ DES REVENDICATIONS

## [CONDITION ÉTUDIANTE]

### Revendication 1

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec investisse massivement dans les services aux étudiants des cégeps afin de les soutenir et de les développer.*

### Revendication 2

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec rende pérenne le financement des services aux étudiants à travers la révision de la formule de répartition des allocations financières des cégeps.*

### Revendication 3

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette en place un plan national de sensibilisation à la santé mentale et de lutte contre l'anxiété et la détresse psychologique sur les campus collégiaux en y dédiant les ressources financières nécessaires.*

### Revendication 4

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec investisse dans le programme des prêts et bourses de l'Aide financière aux études afin de rattraper le retard dû à l'absence de l'indexation des dépenses admises.*

### Revendication 5

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec modifie le règlement sur l'aide financière aux études afin que le plafond des taux d'intérêts payés par les diplômés soit révisé à la baisse.*

### Revendication 6

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec ouvre un dialogue avec les associations étudiantes, par l'entremise d'un sommet ou de consultations, et s'engage à mettre en œuvre des mesures pour la compensation financière des stagiaires et pour l'amélioration de leurs conditions de stage.*

### Revendication 7

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec multiplie ses efforts dans le processus de réconciliation avec les autochtones et qu'il agisse promptement dans le domaine de l'enseignement supérieur pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des autochtones.*

### Revendication 8

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec reconnaisse et valorise l'apport significatif des associations étudiantes au sein de leur campus et de leur communauté, et qu'il mette ainsi fin aux pratiques managériales des administrations collégiales s'attaquant aux acquis et à la mission des associations étudiantes.*

### Revendication 9

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec reconnaisse et valorise la contribution des associations étudiantes nationales en les incluant systématiquement dans les instances et les chantiers du réseau de l'Enseignement supérieur, ainsi que dans tous autres travaux touchant la communauté étudiante postsecondaire, et en ne le confinant pas à un rôle consultatif subalterne.*

### Revendication 10

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette en place une stratégie nationale pour le logement étudiant abordable accompagnée d'une enveloppe budgétaire subséquente.*



## [ ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ]

### Revendication 11

La FECQ prône que le gouvernement du Québec procède à la révision et la mise en place d'un nouveau modèle de financement des cégeps répondant aux besoins de la communauté collégiale, et que cette nouvelle formule soit accompagnée d'un réinvestissement massif dans le réseau collégial.

### Revendication 12

La FECQ prône que le gouvernement du Québec crée un chantier pour entamer une révision en profondeur de la formation générale au collégial tout en réitérant son importance dans le cursus académique, en tenant compte des compétences génériques du 21<sup>e</sup> siècle et en y intégrant les technologies du numérique en concertation avec l'ensemble des acteurs du réseau collégial.

### Revendication 13

La FECQ prône que le gouvernement du Québec valorise et finance adéquatement la recherche collégiale.

### Revendication 14

La FECQ prône que le gouvernement du Québec accroisse ses efforts d'intégration des étudiants collégiaux aux projets et aux équipes de recherche.

### Revendication 15

La FECQ prône que le gouvernement du Québec soutienne le développement et le déploiement de la plateforme eCampus ainsi que les efforts de construction et de consolidation de la formation à distance dans une démarche incluant la communauté étudiante.

### Revendication 16

La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe et soutienne une offre de services aux étudiants pour la formation à distance.

### Revendication 17

La FECQ prône que le gouvernement du Québec amorce une réflexion sérieuse sur le développement de la carte des programmes au sein du réseau collégial et crée des mécanismes efficaces ne favorisant pas la compétition entre les établissements collégiaux, qu'ils soient privés ou publics.

### Revendication 18

La FECQ prône que le gouvernement du Québec crée le Conseil des collèges, le Conseil des universités, et la commission mixte de l'enseignement supérieur, tout en conservant la Commission de l'enseignement collégial pour sa nature systémique et englobante et en évitant le dédoublement d'instances.



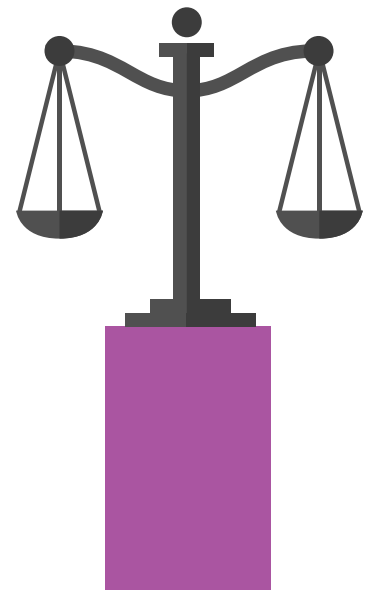
## [ DÉMOCRATIE ET SOCIÉTÉ ]

### Revendication 19

La FECQ prône que le gouvernement du Québec maintienne et augmente le soutien financier dans la lutte aux violences à caractère sexuel sur les campus d'enseignement, du secondaire à l'université, le tout en arrimant le financement des campagnes de sensibilisation et des ressources accessibles à la demande et aux besoins.

### Revendication 20

La FECQ prône que le gouvernement du Québec dépose un projet de loi mettant en place un mode de scrutin proportionnel-mixte à compensation régionale pour la prochaine élection générale québécoise.



### Revendication 22

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette un terme à l'interdiction de la possession de cannabis sur les campus collégiaux dans un souci d'équité et de justice.*

### Revendication 23

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mise sur des campagnes de sensibilisation et de prévention concernant la consommation de cannabis, et que ces campagnes soient financées par le profits des ventes du cannabis.*



## [ ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE ]

### Revendication 24

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec investisse dans les projets de transport interrégional accessible et à prix abordable sur l'ensemble du territoire québécois.*

### Revendication 25

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe et valorise les projets de transport en commun, de transport actif et de transport collaboratif sur l'ensemble du territoire québécois.*

### Revendication 26

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec fasse preuve de leadership à l'international et dans la province dans la promotion du développement durable et dans la lutte aux changements climatiques.*

### Revendication 27

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe une stratégie de protection de l'environnement et de développement durable dans les cégeps.*

### Revendication 28

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec promeuve et soutienne l'économie sociale au Québec et tout particulièrement chez les jeunes de moins de 30 ans.*

### Revendication 29

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec développe un pôle d'innovation et d'expertise en économie sociale dans les cégeps.*

### Revendication 30

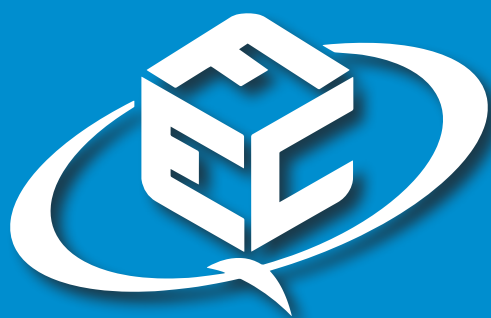
*La FECQ prône que le gouvernement du Québec mette en place de manière cohérente un revenu minimum garanti accessible à une plus grande proportion de la population, notamment les étudiants.*

### Revendication 31

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec augmente graduellement le salaire minimum à 15\$/h en y alliant des mesures compensatoires pour les PME.*

### Revendication 32

*La FECQ prône que le gouvernement du Québec renforce ses initiatives pour contrer le phénomène des paradis fiscaux et l'évasion fiscale.*



## Fédération étudiante collégiale du Québec

*Unis par la force d'une voix*

1000, rue Saint-Antoine O.,  
bureau 409  
Montréal, Québec  
H3C 1R7

T. 514 396-3320

F. 514 396-3329

C. [info@fecq.org](mailto:info@fecq.org)

W. [fecq.org](http://fecq.org)



[/fecq.org](https://www.facebook.com/fecq.org)



[FECQ](https://twitter.com/FECQ)



[fecq\\_officiel](https://www.instagram.com/fecq_officiel)



[fecq\\_officiel](https://www.snapchat.com/add/fecq_officiel)